

2. **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**DGFiP N° 2038-B-SD 2023
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2MA TRANSPORT - SIREN : 849820345										N clos le 31/12/2023			
A - RÉSULTAT COMPTABLE													
Ventes de marchandises				209				210					
Production vendue biens				215				214					
Production vendue services				217				218		36 638			
Production stockée								222					
Production immobilisée								224					
Subventions d'exploitation reçues								226					
Autres produits								230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232 36 638			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234					
Variation de stock (marchandises)								236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238		28			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240					
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier				immobilier		242		34 866			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244					
Rémunérations du personnel								250					
Charges sociales								252		120			
Dotations aux amortissements								254					
Dotations aux provisions								256					
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262					
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260							
Total des charges d'exploitation (II)										264 35 014			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270 1 624			
Produits financiers				(III)				280					
Produits exceptionnels				(IV)				290					
Charges financières				(V)				294					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				(VI)		347		300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)						348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)				306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310 1 489			
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		1 489			
Réintégrations		Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316					
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318					
		Provisions non déductibles						322					
		Impôts et taxes non déductibles						324					
		Divers et intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330			
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249		251			
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998			
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
Déductions		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987		342			
		Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante		989					
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements outre mer		344					
		ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993					
		Bassins urbains à dynamiser - BUD		992									
		Dont divers		Créance report en arrière du déficit						346		350	
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655			
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643			
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645			
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647			
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648			
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641			
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										352 1 489 354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356			
Déficits antérieurs reportables										360			
Résultat fiscal après imputation des déficits										370 1 489 372			

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2038-A-SD 2023



N° 15948 * 05

 Formulaire obligatoire (article 302 septies)
 A du Code général des impôts
 ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2MA TRANSPORT - SIREN : 849820345					Néant <input type="checkbox"/>		
Durée de l'exercice en nombre de mois 12					Durée de l'exercice précédent 12		
					Exercice N clos le 31/12/2023		
ACTIF					Exercice N NET		
					Brut		
					Amortissements-Provisions		
					Net		
					1		
					2		
					3		
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial					010	012	
Immobilisations incorporelles - Autres					014	016	
Immobilisations corporelles					028	030	
Immobilisations financières (1)					040	042	
TOTAL I (5)					044	048	
Stocks matières premières, appro., en cours de production					050	052	
Stocks marchandises					060	062	
Avances et acomptes versés sur commandes					064	066	
Créances (2) clients et comptes rattachés					068	070	
Créances autres (3)					072	074	
Valeurs mobilières de placement					080	082	
Disponibilités					084	086	11 851
Charges constatées d'avance					092	094	
TOTAL II					096	098	11 851
TOTAL GENERAL (I + II)					110	112	11 851
PASSIF							
Capital social ou individuel						120	9 900
Ecart de réévaluation						124	
Réserve légale						126	
Réserves réglementées						130	
Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)					131	132	
Report à nouveau						134	
Résultat de l'exercice						136	1 489
Subventions d'investissement						137	
Provisions réglementées						140	
TOTAL I						142	11 389
Provisions pour risques et charges						154	
TOTAL II						154	
Emprunts et dettes assimilées						156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	
Fournisseurs et comptes rattachés						166	
Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N)					169	172	463
Produits constatés d'avance						174	
TOTAL III						176	463
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180	11 851
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2MA TRANSPORT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 9 900 €
193 AV HENRI BARBUSSE, 93700 DRANCY
RCS de BOBIGNY B 849 820 345

**Décision d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31/12/2023**

L'associé unique a établi un procès verbal ordinaire des décisions de l'associé unique le 04/03/2024, dont est établi l'extrait ci présent, relatif à la décision d'affectation du résultat.

L'associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, à savoir :

un bénéfice de 1 489 €

De la manière suivante :

Affectation de 990 € au compte Réserve Légale.

- le compte Réserve Légale est désormais créancier de 990 €.

Affectation de 499 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créancier de 499 €.